



**RÉGIME DE RETRAITE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES UNIS DE  
L'ALIMENTATION ET DU COMMERCE (SECTION LOCALE 1991-P)  
Formulaire de désignation de bénéficiaire(s)**

**Renseignements sur le participant**

Nom	Prénom	Date de naissance (aaaa-mm-jj)

**Renseignement sur l'employeur**

Nom de l'employeur

**Informations importantes**

Conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*, si votre décès survient **avant votre retraite** et que vous avez un **conjoint**<sup>1</sup> à ce moment, celui-ci a droit à la prestation de décès prévue par le régime. Ce droit s'éteindra si votre conjoint y renonce par écrit<sup>2</sup> ou, selon le cas, par la séparation de corps, le divorce, l'annulation du mariage, la dissolution ou l'annulation de l'union civile ou la cessation de vie maritale. Si, au moment de votre décès, la prestation prévue par le régime n'est pas payable à votre conjoint, cette prestation sera versée au(x) bénéficiaire(s) que vous aurez désigné(s) ou, en l'absence de bénéficiaire désigné, à votre succession.

**Déclaration du participant**

Je révoque toute désignation de bénéficiaire antérieure et je désigne la ou les personnes dont le nom figure ci-dessous comme bénéficiaire de la prestation de décès prévue par le régime :

Pourcentage <sup>3</sup>	Nom du bénéficiaire	Prénom du bénéficiaire	Date de naissance <sup>4</sup> (aaaa-mm-jj)	Lien de parenté

**100 %**

<sup>1</sup> Selon la définition du régime, le conjoint est défini comme la personne qui :

- i) est liée par un mariage ou une union civile au participant; ou
- ii) vit maritalement avec le participant non marié ni uni civilement, qu'elle soit de sexe différent ou de même sexe, depuis au moins trois ans ou, dans les cas suivants, depuis au moins un an :
  - un enfant au moins est né ou à naître de leur union; ou
  - ils ont conjointement adopté au moins un enfant durant la période de leur vie maritale; ou
  - l'un d'eux a adopté au moins un enfant de l'autre durant la période de leur vie maritale; ou
  - le participant est sujet aux règles de la loi fédérale en matière de pension (employés de Transport Bourret Inc).

<sup>2</sup> Pour renoncer à la prestation de décès à laquelle il a droit, votre conjoint doit remplir le *Formulaire de renonciation du conjoint à la prestation de décès avant la retraite*. Ce formulaire est disponible auprès de l'administrateur du régime.

<sup>3</sup> Sauf si la part du bénéficiaire est indiquée, les montants seront répartis à parts égales entre tous les bénéficiaires (incluant votre conjoint si désigné). Si tous les bénéficiaires décèdent avant vous, les montants seront payables à votre succession.

<sup>4</sup> Veuillez noter qu'il n'est pas permis de verser une prestation de décès directement à un mineur. Les sommes dues seront versées en fiducie au tuteur du bénéficiaire mineur. Il est recommandé de consulter un conseiller juridique avant de nommer un mineur comme bénéficiaire.



### *Note aux participants*

---

À moins de stipulation contraire, cette désignation est **révocable**. Je comprends que je ne peux pas modifier une désignation **irrévocable** sans le consentement du bénéficiaire. Je conserve toutefois le droit de modifier toute désignation **révocable**.

### *Signatures requises*

---

Je me réserve le droit de révoquer la désignation du (des) bénéficiaire(s) noté ci-haut. Je reconnais que toute désignation de bénéficiaire demeure en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit révoquée par écrit par moi-même:

Signature du participant

Date (aaaa-mm-jj)

Numéro de téléphone

Signature du témoin<sup>5</sup>

Date (aaaa-mm-jj)

Nom du témoin, imprimé

*Les renseignements demandés sur ce formulaire sont nécessaires à l'administration du régime et sont détenus dans un système informatique sécurisé. Seuls des membres du personnel autorisés par le comité de retraite y ont accès.*

**Veillez retourner au : Centre de services aux participants**

Services actuariels SAI  
201 av. Laurier Est, bureau 430  
Montréal, Québec H2T 3E6

**Envoi sécurisé via ShareFile :** Veuillez nous envoyer un courriel à [tuac1991p@saiinc.ca](mailto:tuac1991p@saiinc.ca) afin de recevoir un lien sécurisé.

---

<sup>5</sup> Une personne désignée comme bénéficiaire ne peut pas témoigner de la signature du participant.